

L E C H A U F F A G E

ECOMATIC

P A R P L I N T H E S

PREPARATION CHANTIER PLINTHE ELECTRIQUE AUTO-POWER



Préparation des murs P 2
Alimentation électrique P 3
Régulation, câblage P 6

Schémas électriques P 7
Conditions générales de vente P 9
Livraison : obligations du destinataire P 10



Le prix d'installation donné par ECOMATIC ou ses distributeurs ne comprend pas :
Tous les travaux préparatoires des murs et d'alimentation électrique aux normes en vigueur avec sorties de fils positionnées conformément aux indications d'ECOMATIC.

PREPARATION DES MURS

Les murs doivent être propres, sains et lisses, dénués de poussières ou de corps gras.

Enlever les anciennes plinthes, reboucher les trous si nécessaire et lisser avec un enduit pour obtenir une surface parfaitement plane et uniforme. Le support mural ne doit pas être flottant en partie basse.

Si c'est le cas, il doit impérativement être fixé.

Dans le cas d'une pose avec colle, enlever le papier-peint sur une hauteur de 14 cm à partir du sol fini.

LES POSSIBILITES DE POSE

Plinthe en saillie (fig.1),

Plinthe semi-encastree sous placo avec coffrage ou doublage du placo.
La profondeur d'encastrement peut varier en fonction de l'épaisseur de la colle (fig.2),

Encastree avec coffrage en médium ou placo. **La plinthe ne doit jamais être en contact avec le matériau isolant.** Lors d'un encastrement, laisser dépasser la plinthe du mur de 5 mm minimum. (fig.3)

En saillie avec reprise en partie haute de la moulure des plinthe bois existantes (fig.4).

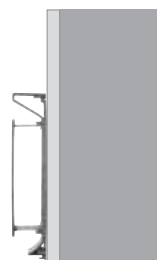


Figure 1

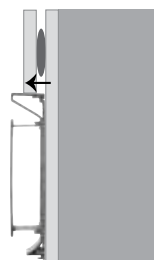


Figure 2*

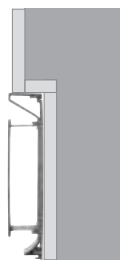


Figure 3*

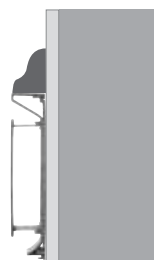
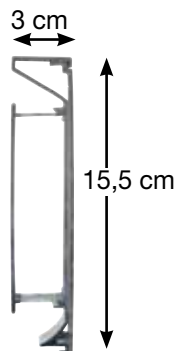


Figure 4



ALIMENTATION ELECTRIQUE

Les plinthes chauffantes électriques doivent être alimentées par une ligne chauffage indépendante, sécurisée par un disjoncteur différentiel de 30 mA au tableau.

Alimentation: 230V Mono, Phase, Neutre, Terre, section 2,5 mm²



Il est impératif de ne pas dépasser une puissance électrique totale supérieure à 4000 Watts par alimentation.



Une ligne de plinthes ne peut en aucun cas dépasser une longueur de 8 mètres, soit 2000 Watts.

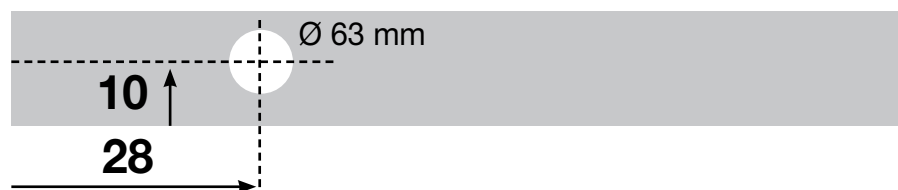
Dans le cas d'une longueur supérieure à 8 mètres, 2 solutions:

- 1) Répartir la puissance de chaque côté de l'arrivée
- 2) Réaliser une deuxième ligne électrique d'alimentation.

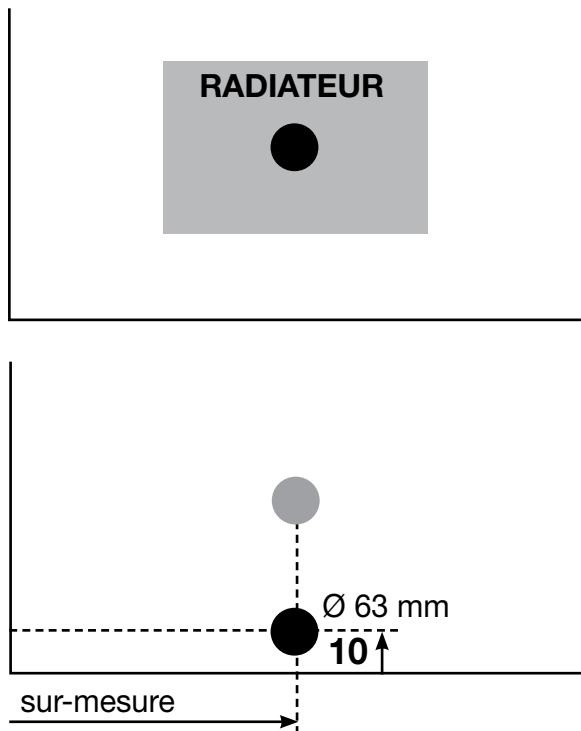
Les sorties de fils doivent être placées dans un boîtier d'encastrement Ø 63 mm, dont l'axe doit être à 10 cm du sol fini.

Sauf indication contraire (remplacement de radiateur avec sorties de fils existantes), le positionnement latéral du boîtier d'encastrement varie selon la connectique de la plinthe :

- Arrivée électrique : 28 cm à gauche ou à droite de la plinthe.
- Dérivation : 5 cm à gauche ou à droite de la plinthe.

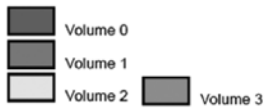
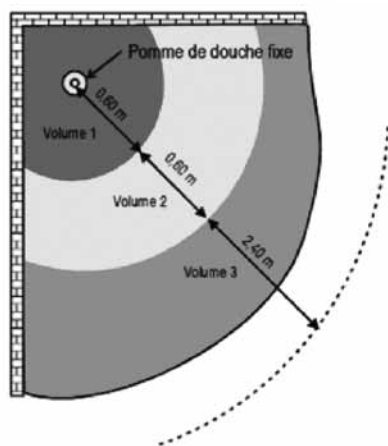
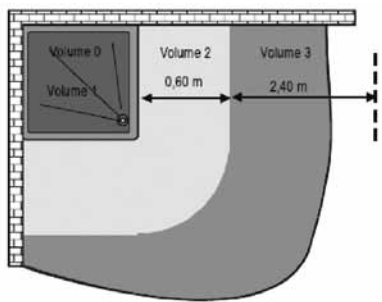
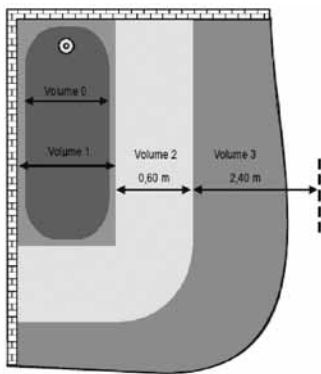
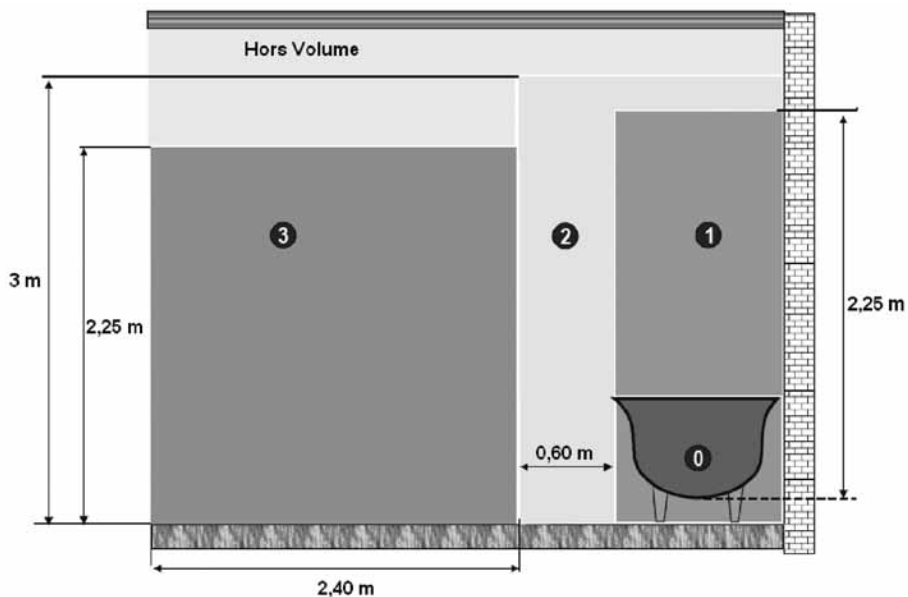


Dans le cadre d'un remplacement de radiateur avec alimentation existante, descendre simplement l'alimentation dans un boîtier d'encastrement Ø 63 mm dont l'axe se situe à 10 cm du sol fini. la connection de la plinthe sera positionnée sur-mesure.



Respecter les distances de sécurité selon les normes en vigueur dans les pièces d'eau ou les points d'eau.

Indice de protection de la plinthe **Classe 1**. Il est par conséquent obligatoire de respecter le **volume 3** selon les plans ci-après.



REGULATION AUTO-POWER CENTRALISEE

Câblage:

Plinthes: Câble d'alimentation 2,5 mm²

Câble BUS 2 paires (laisser une longueur de 50 cm en sortie de boîtier d'encastrement et 100 cm au tableau)

Sondes RG: Câble BUS 2 paires (laisser une longueur de 100 cm au tableau)

Sondes filaires RS: Câble BUS 2 paires (laisser une longueur de 100 cm au tableau et 30 cm en sortie de mur)



Fil BUS (0.75mm²):

2 paires torsadées blindées (recommandé). Le BUS peut se faire en série ou en étoile (BUS non polarisé).

Schéma électrique

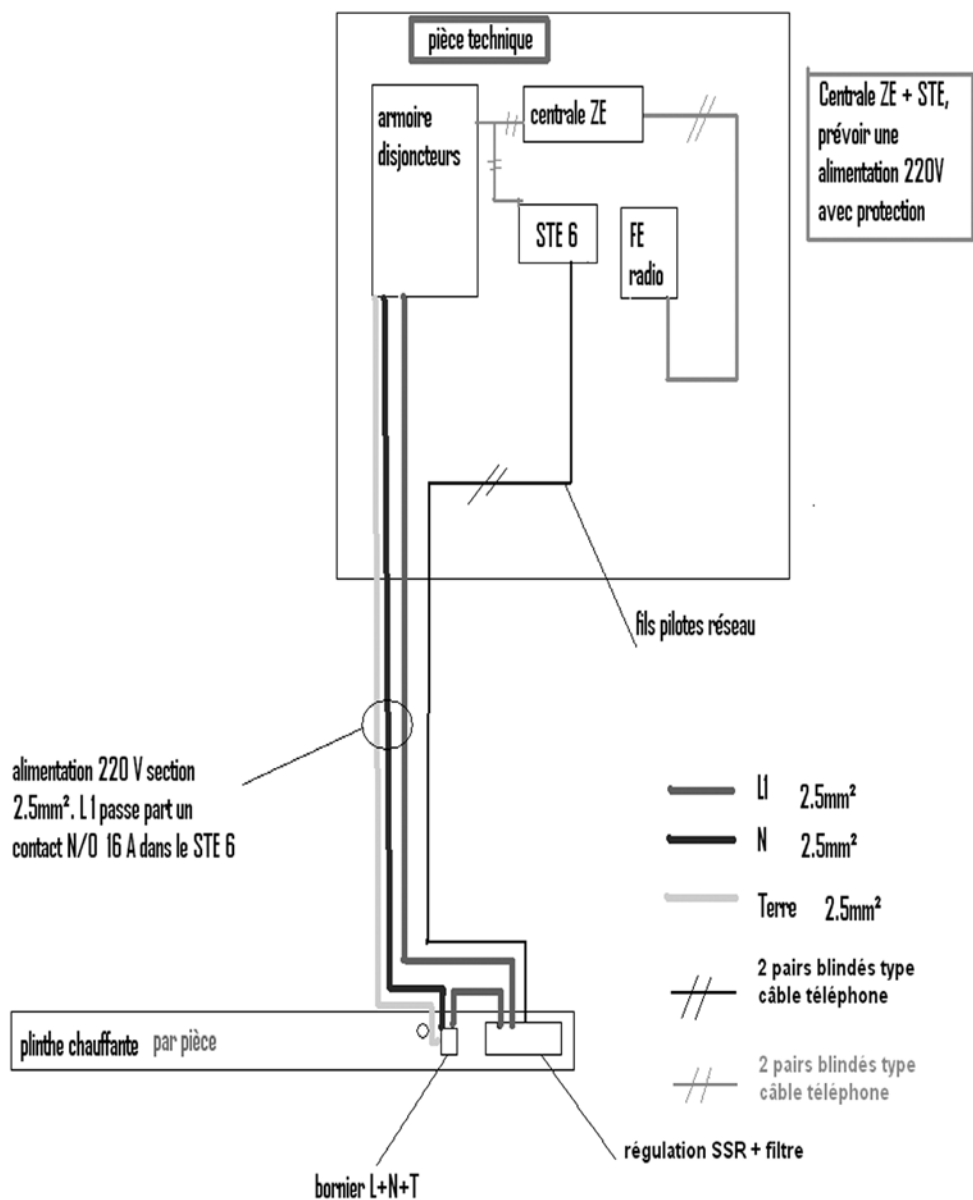
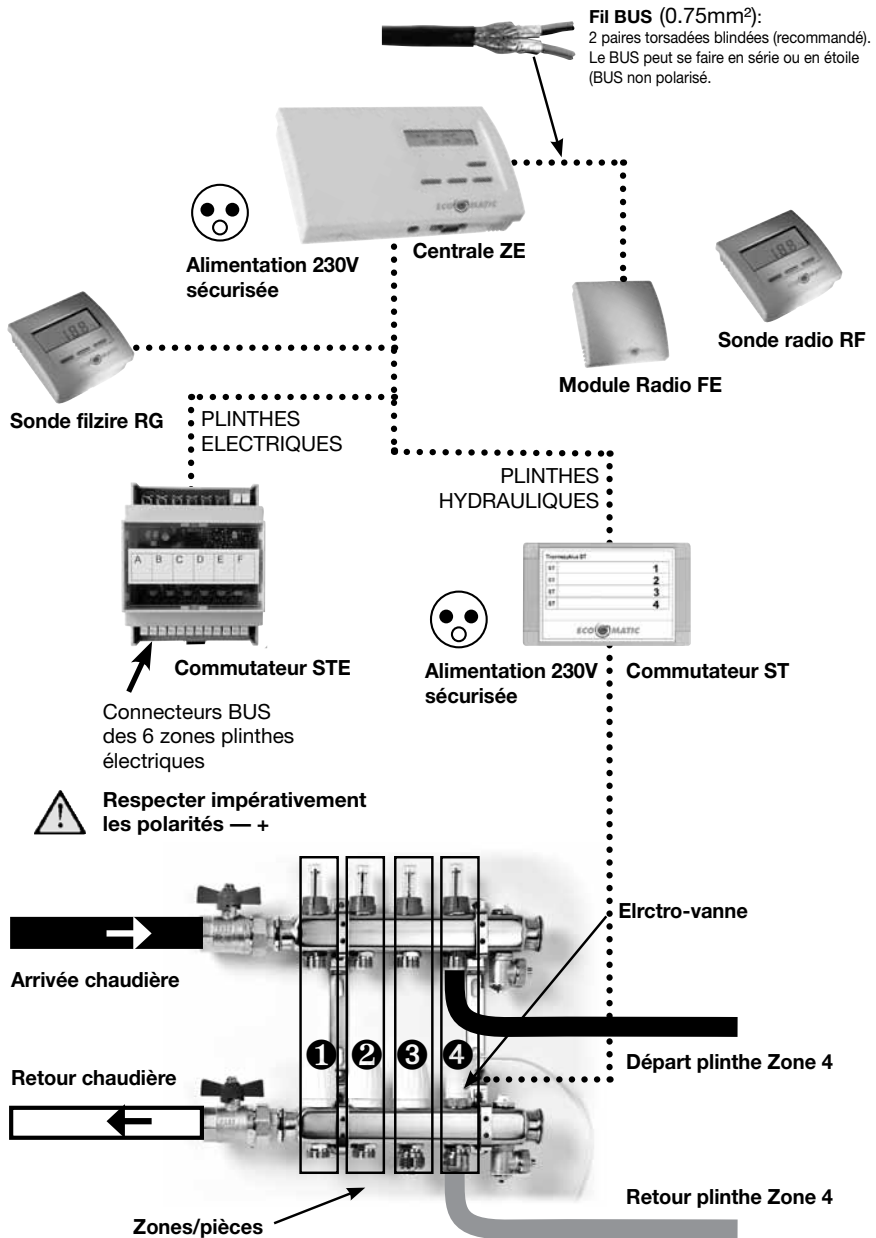


Schéma d'installation régulation centralisée mixte Electric/Eau chaude.



INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE ATTENTIVEMENT

Travaux de préparation de chantier réalisés par l'acheteur

Le prix de pose par un Installateur Agréé Ecomatic ne comprend pas tous les travaux préparatoires des murs et d'alimentation électrique détaillés dans cette notice qui est remise à l'Acheteur au moment de sa commande :

- murs propres et sains
- anciennes plinthes enlevées
- papier peint enlevé sur une hauteur de 14 cm du sol
- tableau électrique aux normes en vigueur
- arrivées électriques disponibles aux emplacements indiqués sur le plan et validés par le service technique Eco-Matic.

Si ces travaux n'ont pas été réalisés par l'Acheteur à la date convenue, ou s'ils ont été mal exécutés, l'Installateur Agréé Ecomatic sera placé de fait dans l'impossibilité de réaliser la pose des plinthes chauffantes et en droit de facturer à l'Acheteur une indemnité forfaitaire d'intervention de 350 €.

Installation

Une arrivée électrique 220V doit être mise à disposition de l'Installateur ainsi qu'une surface libre pour la réalisation de certaines coupes de finitions. L'enlèvement des cartons et films d'emballages restent à la charge de l'Acheteur à la fin d'un chantier. L'Acheteur devra faciliter l'accès du véhicule utilitaire de l'installateur au plus près du chantier.

Dans le cas d'une installation en site habité, l'Acheteur devra dégager les meubles des murs et les regrouper au centre de la pièce afin que l'Installateur puisse travailler librement.

A la fin de l'installation, l'Installateur remplira avec vous un formulaire de réception de chantier et vous remettra votre Bon de Garantie.

Puissance installée

Une étude thermique ou un calcul de puissance erronés, réalisés par un intermédiaire, engagent la pleine et entière responsabilité de ce dernier. Lorsqu'une étude thermique est réalisée par Ecomatic, la responsabilité de l'Acheteur est engagée en cas d'erreur, d'omission ou d'imprécision dans les éléments qu'il transmet. Toute modification de puissance demandée ou imposée par l'Acheteur engage sa pleine et entière responsabilité.

Prises de mesures

Les plinthes chauffantes sont coupées en usine conformément aux métrés transmis par l'Acheteur ou par l'installateur avec une tolérance de 3 millimètres. Eco-Matic décline toute responsabilité en cas d'erreur de prise ou de transmission de mesures par l'Acheteur ou tout autre intermédiaire et n'acceptera aucune réclamation ni compensation ni remboursement de quelque sorte que ce soit. La longueur des plinthes correspondant aux mesures transmises, la livraison est réputée conforme.

Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et aussi exactement que possible. Les dépassements de délai, quelle qu'en soit la cause, ne peuvent en aucun cas entraîner ni annulation de commande, ni retour ou refus des produits, ni paiement de dommages et intérêts ou pénalités d'aucunes sortes, ni retenue, ni annulation des commandes en cours.

Expédition

Nos expéditions se font suivant nos disponibilités par le mode de transport le plus économique de notre choix. Le supplément de tout autre mode d'expédition plus onéreux sera facturé en plus. Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins, port et emballage en sus. Dans tous les cas, les risques de perte ou de détérioration des marchandises sont transférés au client dès la sortie des marchandises de nos entrepôts. Nos expéditions voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, sous la responsabilité du transporteur, quel que soit le mode d'expédition, même si elles sont envoyées franco.

Les compagnies de transport sont responsables des avaries et pertes survenues pendant le transport.

Manquants et avaries

Il appartient à l'Acheteur de faire, le cas échéant, toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et d'exercer tout recours contre celui-ci dans les temps et délais légaux.

En cas d'avarie ou de produit manquant, se conformer aux instructions en page 10.

RAPPEL DES OBLIGATIONS DU DESTINATAIRE

- 1- Se faire présenter les documents de transport et remplir les zones date et heure de livraison, nom du réceptionnaire
- 2- Vérifier que la marchandise livrée est celle portée sur le récépissé de transport, contrôler l'état extérieur et le contenu des colis.
- 3- Si l'emballage est détérioré et qu'aucun bruit de casse n'est perceptible, déballer immédiatement la marchandise en présence du transporteur.
- 4- En cas de dommage, formuler des réserves complètes et significatives (colonne de droite et bas de page au besoin) et refusez le colis.
 - Références et quantités manquantes ou endommagées
 - Description de l'état des marchandises endommagées
- 5- Dans tous les cas, apposer le cachet commercial et/ou parapher le récépissé.
 - Conformément à l'article L133-3 du code de commerce, adresser dans les trois jours ouvrés une lettre recommandée avec accusée de réception au transporteur en précisant les réserves formulées lors de la réception.
 - Informer Eco-Matic ou votre distributeur/installateur pour accélérer la solution du litige.

Veillez noter :

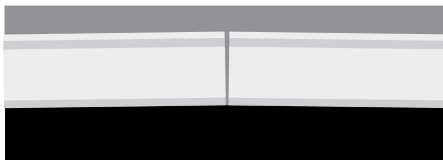
- Les mentions ou tampons « sous réserve de déballage » sont dépourvus de toute existence légale et ne peuvent être pris en compte par Eco-Matic ou ses transporteurs.
- Les dommages aux emballages ne sont pas en eux-mêmes caractéristiques d'une avarie sur la marchandise.
- Le Transporteur est tenu de verser une indemnité pour la réparation de tous les dommages justifiés dont il est légalement tenu résultant de la perte totale ou partielle ou de l'avarie de la marchandise.
- Dans tous les cas, l'indemnité ne peut dépasser la somme de 23 Euros par Kilo de marchandise avariée ou perdue pour chacun des objets compris dans l'envoi, sans pouvoir dépasser 750 Euro par colis incomplet, perdu ou avarié, quels qu'en soient le poids, le volume, les dimensions, la nature ou la valeur.

Cas particuliers

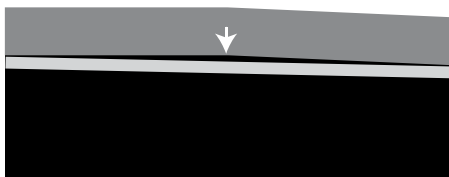


PENTES AU NIVEAU DU SOL

Un sol irrégulier peut créer un vide trop important en extrémités des lignes de plinthes et rendre impossible ou inesthétique la liaison avec les plinthes des mur adjacents.

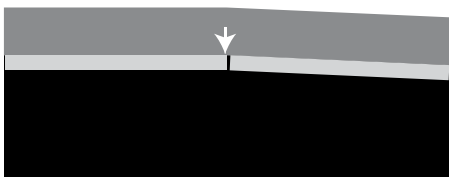


La solution est d'**adapter la longueur des segments de plinthes à la configuration du sol** afin de suivre le dénivelé. Les caches viendront masquer les espaces légèrement en «V» des points de jonction entre les plinthes.

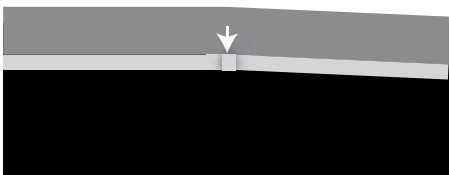


MUR NON RECTILIGNE

Procéder de même lorsque la ligne de mur est déviée et crée un vide trop important derrière la plinthe.



Repérer le point de «cassure», adapter la longueur des segments de plinthes et masquer les points raccords avec les caches de jonction.



Dans ces cas particuliers, fixer les platines de fixation de part et d'autre des points de jonction.



Vérifier sol et murs en même temps que la prise de cotes, avant de passer commande à l'usine.

L E C H A U F F A G E



P A R P L I N T H E S

14 rue de l'Industrie Z.I. - 67720 HOERDT

TEL : +33 (0)9 54 46 02 79

e-mail : chauffage@ecomatic.fr

S.à.r.l. au capital de 180 000 € • siret 489 795 724 000 25 - APE 282D

TVA 47 489 795 724 • RCS Strasbourg 2006 B 73

Lieu de juridiction Strasbourg • Crédit Agricole Vendenheim 17206 00063 63010263137 44